

Grains de sel

Autorité

« L'autorité de ceux qui enseignent nuit la plupart du temps à ceux qui veulent s'instruire ».

Cicéron

Racines

La maîtrise de quelques dizaines de racines éclaire le jargon des soignants.

Ce mois-ci : CLIN-

Clin, Clino : du grec klinê, le lit de chambre ou de table et son adjectif klinikos, qui concerne le lit.

- **Clinique** : examen du malade dans son lit ; enseignement au lit du malade ; établissement de soins.
- **Policlinique** : mêmes sens s'appliquant à des situations où le malade n'est pas hospitalisé (en ambulatoire) (polis = ville) ; différent de **Polyclinique** : établissement dans lequel on soigne diverses affections (poly- = beaucoup).
- **Clinicien** : médecin établissant son diagnostic par l'examen direct du malade ; l'examen indirect est **Paraclinique**.
- **Clinomanie, Clinophilie** : tendance exagérée à rester au lit en dehors des périodes de sommeil.

Et aussi :

- via le latin clino, appuyer, d'où **Encliner, Décliner, Récliner**.

Mais non :

- **clin d'œil**, de cligner dont l'origine est controversée.

Envie d'en savoir plus ?

Dictionnaire historique de la langue française. Dictionnaires Le Robert, Paris, 2010.

©Prescrire

Lectures critiques Prescrire 

Baisser le filet pour mieux jouer ?

L'exercice n° 39 des Lectures critiques Prescrire est présenté dans ce n° p. 317 et sur formations.prescrire.org

Balises

Serment d'actualité

« *Euvrer, en toute indépendance, pour des soins de qualité, dans l'intérêt des patients (...)* ». C'est un des principes des statuts de l'Association Mieux Prescrire. C'est aussi un des principes du serment d'Hippocrate. À relire quelle que soit la profession de soignant que l'on exerce.

Qui n'a jamais souri à l'évocation désuète du Serment d'Hippocrate ? Et pourtant, relisons des extraits du texte réactualisé en 1996 (1).

« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances (...).

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les

entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque ».

L'actualité de ce texte n'est-elle pas saisissante ? Dans une époque où le cynisme économique le plus vénal et la perte des valeurs non matérielles corrodent les moindres rouages de la société, il est bon de rappeler que, particulièrement dans le domaine de la santé, les leviers des comportements professionnels ne sont pas forcément le fait de montants sur les comptes en banque, ni d'évolution des cours de bourse.

©Prescrire

Tiré de : Rev Prescrire 2008 ; 28 (298) : 566-567.

1- "Le serment d'Hippocrate réactualisé" Bulletin de l'Ordre des Médecins Avril 1996 : 4.

